Ecole des Pechs du Vers : 05 65 31 34 07
Mon correspondant : Alain MARTY 06 74 93 06 39
Mairie de Saint-Cernin : 05 65 31 33 07
Ecole de Lauzès : 05 65 31 34 51 (également n° de la garderie)
Mes correspondants : Alain SERRES 06 19 41 42 64
Virginie LESPINARD 06 52 00 37 74
Mairie de Lauzès : 05 65 31 34 31
Ecole de Sabadel Lauzès : 05 65 31 34 80
Mon correspondant : Serge BASTIDE 06 52 84 64 62
Mairie de Sabadel-Lauzès : 05 65 31 33 91

Rédaction : Nadine COPOIX
Secrétaire de mairie

Bientôt les vacances… de Noël

Regroupement Pédagogique Intercommunal
Pechs du Vers, Lauzès, Sabadel-Lauzès
Blars
Cras
Lentillac du Causse
Nadillac
Orniac
Sénaillac Lauzès
Sont associées Cabrerets, Caniac du Causse, Lamothe-Cassel

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA GARDERIE ANNEE 2015/2016

	Libellés	Année 2015/2016
	EAU	134.13*
	ELECTRICITE	427.64*
	CHAUFFAGE FIOUL	1 665.05*
	ASSAINISSEMENT	117.85*
	PRODUITS ENTRETIEN	157.19*
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES (cahiers de	10.99
	PHARMACIE	--
	ENTRETIEN BATIMENT/ MAINTENANCE	180.40*
	TELEPHONE	360.00*
	SALAIRES ET CHARGES :	
	déduction de la participation des parents	(18 762.47*
	*Participation des familles **10€/mois /enfant***	-3 370 .00)
	TOTAL SALAIRES ET CHARGES	= 15 392.47
	*ces montants ont été partagés avec l'école	
	TOTAL	18 445.72

Soit 292€ par an et par enfant

Ces frais de fonctionnement de la garderie sont facturés aux mairies du RPI en fonction du nombre d'enfants demeurant sur leur commune.

Depuis ce début d'année scolaire, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à la garderie, pour un trimestre seulement.
Si vous l'avez inscrit au premier trimestre, et que vous n'avez plus besoin du service de la garderie au second trimestre, il vous suffit de prévenir la mairie de Lauzès par mail : mairie.lauzes@orange .fr ou par téléphone 0565313431
Ceci ne vous empêchera pas de le réinscrire au troisième trimestre, si besoin !

Où en est le pôle unique ?

En date du 5 juillet 2016, Madame la Préfète du Lot a décidé d'octroyer le soutien financier, pour l'aménagement des locaux scolaires, à la commune des Pechs du Vers.
Actuellement, ce projet avance conformément au calendrier prévu.
La consultation pour le choix d'un architecte est en cours.
Le choix définitif sera arrêté en début d'année 2017.
L'objectif est de permettre une rentrée scolaire sur un pôle unique à l'école de Saint-Cernin en septembre 2018
Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès de la mairie de Saint-Cernin

Travaux énergétiques à l'école de Lauzès :

Par délibération du Conseil municipal de Lauzès, et dans le cadre d'un programme économie d'énergie, il a été validé une dépense d'investissement de 13 355€ H.T. liée au remplacement des fenêtres de l'école, de la garderie et du préau. Ce programme de rénovation énergétique se réalisera en fonction des aides de l'Etat, de la Région et du Département.

Election des délégués de parents d'élèves

Ont été élus :

Pour l'école des PECHS DU VERS : D'HAESE Jason et CANDESSOUSSENS Mélanie
Pour l'école de LAUZES : DELPECH Agnès et LECOMTE Laetitia
Pour l'école de SABADEL LAUZES : GERNOLLE Sandrine et POLETTI Marianne

Temps d'Activités Périscolaires :

Pour l'école des Pechs du Vers :
Pas de changement dans les activités depuis la rentrée.
Pour l'école de Lauzès :
Félix Debons est employé afin d'encadrer les heures de T.A.P. en remplacement de Mélanie Candessoussens et de Karine Tran
Pour l'école de Sabadel-Lauzès :
Pas de changement dans les activités depuis la rentrée

- :-

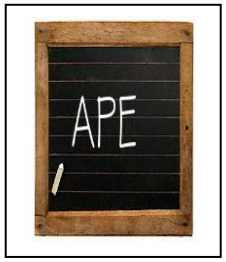

L'A.P.E est représentée par Sandrine Gernole, la Présidente, Mélanie Candessoussens, la Secrétaire et Stéphanie Bénac la Trésorière.

Prochaines manifestations à ne pas manquer :

- **Concours de soupe le 4/02 à Saint Cernin**
- **Repas, Concert le 25/03 à Lauzès**
- **Braderie le 23/04 à Lauzès**
- **Soirée grillades le 16/06 à Lauzès**

L'A.P.E. propose un petit pot à crayons (voir bon de commande joint). L'ensemble des montants récoltés serviront à financer une partie du voyage scolaire des primaires et la sortie de fin d'année des maternelles.

- :-

Depuis la rentrée, les transports scolaires sont réalisés avec seulement deux bus :
Le bus 9 places d'Anne Marie CONTE ALLIBERT pour le secteur de :
Nadillac, Cras et Lamothe-Cassel, Saint Martin de Vers et Saint Cernin
Et
Un bus 16 places conduit par Bernard RIVIERES accompagné de Valérie NERO
Pour le secteur de :
Sénaillac-Lauzès et Caniac du Causse, Blars, Orniac, Lentillac du Causse, Sabadel-Lauzès

Cette année, les frais de transports scolaires sont financés à 100% par le Conseil Départemental du Lot

Frais de fonctionnement année 2015/2016

Détail des dépenses année 2015/2016	Montant global pour Les trois écoles
Charges diverses (eau, tel, électricité, entretien…)	14 244.98
Salaires et charges	65 459.50
Participation des communes aux repas de cantine	6 712.91
Fournitures administratives et Manuels scolaires + petit équipement.	5 159.67
Transports à la piscine Et sorties pédagogiques Les Activités de Temps Périscolaire* *Déduction faite des aides de l'état	1 533.00 5 658.99*
Maintenance des bâtiments- entretien chaudières – vérifications obligatoires	925.23

Total des frais de fonctionnement des trois écoles	**99.694,28**

Soit : 1 590€86 par an et par enfant (pour 63 enfants)

Les frais de fonctionnement sont regroupés pour les trois écoles et refacturés aux mairies du RPI en fonction des enfants habitants sur leur commune.

La Cantine

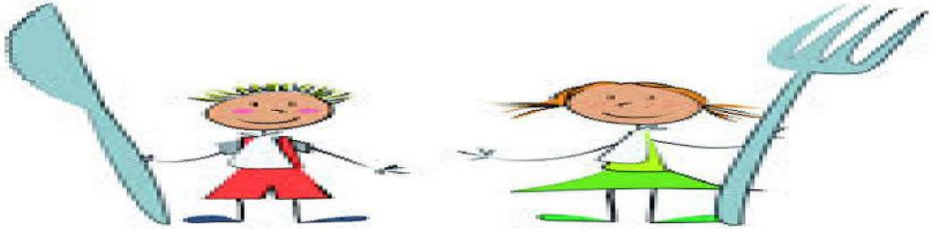

Le fournisseur des repas de cantine scolaire des trois écoles restera, cette année encore, Midi Restauréco à Cahors. Les repas sont livrés chaque jour.
Ils sont commandés le vendredi pour la semaine à venir

Possibilité de décommander un repas 48h avant

Toujours le tableau mensuel, collé dans les cahiers en début de mois.
Pensez à le remplir !
Il est possible d'inscrire vos enfants à l'année, renseignement auprès du secrétariat de la mairie de votre école.
Cette année, le prix du repas est de 3€59 TTC. **Il est refacturé aux parents 2€59 car chaque mairie des communes du RPI prend à sa charge 1€ par repas pour les enfants de sa commune.**
Vous pouvez contacter la mairie de votre école pour plus d'information.

Pour information :

Félix Debons a été employé (en contrat CAE) de 20 h. Il encadre, avec Jackie Martina, la cantine de l'école de Sabadel-Lauzès. Il intervient dans les activités TAP de l'école de Lauzès et encadre les enfants à la garderie de Lauzès, matin et soir .
Il peut aussi remplacer, ponctuellement, le personnel communal dans les trois écoles (en cas d'arrêt de maladie par exemple)

:- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :

Quand puis-je aller jouer dans le terrain de jeux derrière l'école de Lauzès ?

Un terrain comportant plusieurs jeux, volley, cages de foot, balançoires etc.… est à votre disposition dans le terrain à l'arrière de l'école.
Les enfants ont la possibilité d'aller y jouer, **sous la surveillance et l'entière responsabilité des parents et uniquement en dehors des horaires d'école et de garderie**
Nous vous rappelons qu'un enfant qui est sorti de la garderie ne doit en aucun cas y revenir, même pour jouer dans le terrain de jeux !

Tous les mercredis après-midi, Priscilla et Sylvie accueillent vos enfants à Labastide-Murat, de 12 h à 18h30.
Possibilité de transports au départ de la garderie de Lauzès et de repas pris à Labastide-Murat.
Sur inscription préalable au 0612605336
Ou alsh-ccclm@orange.fr
L'ALSH assure également un accueil durant les petites vacances scolaires à la Maison David de Lauzès, de 8h à 18 h
Pensez à inscrire vos enfants !

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :

Effectifs 2016-2017 et prévisions 2017-2018

Année scolaire 2016-2017

PECHS DU VERS : 16				LAUZES : 16		SABADEL-LAUZES : 24		
TPS (2014) (janvier)	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	5	9	2	4	12	7 + 1	6	10

Année scolaire 2017-2018

PECHS DU VERS : 19				LAUZES : 18			SABADEL-LAUZES : 14	
TPS (2014) (janvier)	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	5	5	9	2	4	12	8	6

Deux dates à ne pas rater !

31 mars 2017 : carnaval des écoles

16 juin 2017 : kermesse de fin d'année